

2307



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE
ET DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

Centre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour Enfant en Situation Difficile « GINDDI »

CENTRE GINDDI

**Termes de Référence de la Journée de
l'Enfant Africain (JEA)**

20 juin 2013

I. Contexte et Justification

Le Sénégal, à l'instar de la communauté africaine, célèbre le **16 Juin** de chaque année la « **Journée de l'Enfant Africain (JEA)** » en commémoration du massacre des enfants survenu en **1976 à Soweto en Afrique du Sud**.

Pour l'Union Africaine, la célébration de la JEA est une opportunité pour réfléchir sur les réalités vécues de nos jours par les enfants en Afrique. Elle permet à ceux qui s'occupent du bien-être des enfants de se concentrer sur le travail de tous les acteurs dévoués à leurs droits sur le continent, de consolider leurs efforts et de lever les obstacles à la réalisation des droits de l'enfant. La JEA est encore une occasion pour les Gouvernements, les Institutions Internationales et les Communautés de renouveler leurs engagements continus pour l'amélioration de la condition de vie des enfants en général et des enfants marginalisés et vulnérables en particulier.

Le thème retenu par l'Union Africaine pour cette XXIII^{ème} édition de la JEA « **Eliminer les pratiques sociales et culturelles néfastes affectant les enfants : notre responsabilité collective** » se révèle à la fois pertinent et actuel au vu du tableau peu reluisant sur la situation des enfants et qui se caractérise par leur maltraitance d'une manière générale.

En effet, La question de la vulnérabilité constitue aujourd'hui un volet majeur de la protection sociale des enfants. Elle est d'autant plus cruciale que ces derniers sont exposés à toute forme de maltraitance, d'abus et d'exploitation, fortement dus à des pratiques sociales et culturelles qui affectent leur bien-être physique et psychologique.

Or protéger efficacement les enfants, c'est les mettre à l'abri de toutes les situations qui les exposent aux mauvais traitements tels que l'exploitation par la mendicité et les châtiments corporels, les travaux pénibles et dangereux, les mariages précoces et mutilations génitales mais aussi leur fournir les services sociaux de base et de protection de qualité notamment pour les victimes et les auteurs.

Cela passe par la promotion d'un environnement sûr et protecteur des enfants et dans lequel des services sociaux améliorant leur santé, leur éducation, leur bien-être et leur capacité à devenir des citoyens et des adultes productifs, leurs sont fournis.

C'est dans cette perspective que le Sénégal s'est doté d'une structure de prise en charge le centre Ginddi avec un dispositif, le numéro vert 116 qui facilite l'alerte, le signalement, l'information et le référencement en mettant à contribution les tics., conformément aux engagements pris par les états partis lors du sommet mondial des télécommunications de Tunis.

Cependant malgré les résultats probants enregistrés en termes d'amélioration de l'accès, un défi majeur lié à une meilleure appropriation de l'outil par les enfants et les parents en détresse et la mise en place d'un réseau de référencement de qualité devra être surmontée pour sa contribution efficace au système intégré de protection en cours de construction.

Fort de ce constat, le centre Ginddi, en partenariat avec les volontaires et l'IAM dans le cadre de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain, compte organiser une journée d'actions en direction des daaras et un forum de sensibilisation et d'information sur les pratiques traditionnelles néfastes, dans une perspective de vulgarisation de la ligne d'assistance entre autres.

I. Objectif général

Contribuer au Renforcement de la promotion des droits des enfants par l'information et la sensibilisation

II. Objectifs spécifiques

- ❖ Améliorer les connaissances sur les conséquences des pratiques sociales et culturelles néfastes pour le bien-être des enfants ;
- ❖ Vulgariser la ligne d'assistance 116.

III. Résultats attendus

- ❖ Les participants sont sensibilisés sur les pratiques sociales et culturelles néfastes ;
- ❖ Les missions du centre Ginddi et de la ligne verte dans cette croisade sont mieux connues.

IV. Date et Lieu

L'activité aura lieu le Jeudi 20 juin 2013 au Centre Ginddi.

V. Eléments méthodologiques

Les activités se dérouleront du mercredi 19 au jeudi 20 juin 2013. Elles seront marquées par :

- ❖ L'organisation d'actions sociales, sanitaires et d'hygiène en direction des daaras ;
- ❖ La tenue d'un forum durant lequel des prestations des enfants (sketch, lecture de poèmes, témoignages...) et le vernissage d'une exposition sur le thème.

Toutes ces activités seront menées par les enfants qui en seront les acteurs et les bénéficiaires.

VI. CIBLES

- ❖ Enfants
- ❖ Parents
- ❖ ONG
- ❖ Associations
- ❖ Leaders communautaires (Bajenu Gox, Ndeyu Daara...)
- ❖ Partenaires



MINISTÈRE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE
ET DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

----- * -----
Centre d'Accueil, d'Information et d'Orientation
pour Enfants en Situation Difficile « Ginddi
----- * -----

AGENDA DE LA JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

19 et 20 juin 2013

AGENDA DE LA JOURNÉE

Journée du 19 juin : Set setal et déparasitage des enfants des daaras environnants.

Journée du 20 juin :

09h-09h30 : Accueil des enfants

09h30-10h30 : Séance de Déparasitage des enfants

10H 10H 30 : **Accueil des invites**

10h30-11h 15 : Visite Guidée, Vernissage exposition sur les enfants mendiants

11h30-12h 45 : Forum

12H 45 13H30 séances de test de ligne d'assistance 116 par les enfants

13h 30-15h : Déjeuner partagé avec les enfants de la rue

15H : Remise de dons aux daaras et clôture